



Licence Arts du spectacle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts du spectacle. 2014, Université d'Artois. hceres-02036959

HAL Id: hceres-02036959

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036959>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Arts du spectacle

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts du spectacle

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150007725

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
UFR de Lettres et arts, 9, rue Temple BP 10665 62030 ARRAS cedex.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La Mention *Arts du spectacle* de l'Université d'Artois conventionnée avec l'Institut Catholique de Lille se donne comme objectif de transmettre une culture générale sur les arts du spectacle (théâtre, danse, marionnette, arts de la rue) envisagés du point de vue pratique et théorique, ainsi que sur les disciplines annexes permettant leur production dans le champ de l'industrie culturelle (droit, gestion et économie). Son articulation est conforme aux domaines professionnels visés (la culture et les loisirs, la fonction publique ou territoriale ou d'état, ainsi qu'à l'enseignement, avec poursuite d'études en master ou concours). Tout en assurant une formation généraliste, l'orientation de cette mention vers le spectacle « jeune public », ainsi que l'articulation avec les *Lettres modernes* donnent à la formation une identité précise par rapport à des formations semblables présentes dans la région.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Arts du spectacle* de l'Université d'Artois présente une articulation des enseignements cohérente et équilibrée, dosant l'importance attribuée aux enseignements fondamentaux (histoire, esthétique, analyse des arts de la scène et pratiques scéniques) et des cours d'ouverture et mutualisés, notamment sur le cinéma et la littérature. A partir du semestre 4, la mention se scinde en deux parcours à dimension professionnalisante : *Théâtre et pédagogie*

et *Gestion du spectacle vivant*. La spécialisation se présente comme progressive, prévoyant une ouverture majeure en L1 et ciblant plus précisément les compétences professionnelles liées aux arts du spectacle en troisième année.

L'ouverture sur d'autres disciplines existe à plusieurs titres, par la mutualisation d'enseignements dans les domaines des arts et lettres, mais aussi du fait de la présence d'unités libres permettant aux étudiants de choisir des enseignements proposés par d'autres filières de l'Université. Des enseignements de culture générale sont aussi prévus parmi les enseignements d'aide à la réussite. On apprécie l'existence, outre les enseignements de langue et dans le cadre des dispositifs mis en place au titre de la Réussite en Licence, d'un module d'Apprentissage de l'autonomie en langue vivante. Les étudiants ont aussi la possibilité de se présenter en L1 au Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) et au Certificat informatique et internet (C2I) en L3. Un système d'évaluation des enseignements par les étudiants existe. La collecte de données relative à une grille d'évaluation des enseignements élaborée depuis 2008, est analysée par une Commission d'étudiants et d'enseignants.

L'aide à la réussite des étudiants se manifeste à plusieurs titres. Une grande importance est attribuée aux enseignements de méthodologie (56 heures par semestre). La licence prévoit un système original de « parrainage » des étudiants L1 par des étudiants L2. Enfin, chaque étudiant s'appuie sur un interlocuteur privilégié, l'« enseignant responsable », qui le suit pendant sa formation et repère les problèmes qui peuvent se présenter. Par ailleurs, ces étudiants ont la possibilité de changer de formation grâce aux enseignements passerelles qui leur permettent de s'orienter vers la Faculté de lettres ou la licence professionnelle *Formation numérique*. La mobilité à l'internationale reste encore assez faible, même si on remarque une légère progression.

On apprécie que l'avenir professionnel des étudiants soit un souci constant se traduisant dans l'organisation de la mention : présence de nombreux professionnels parmi les enseignants de la formation, de deux parcours professionnels et d'une UE « Projet professionnel » qui s'appuie sur un stage obligatoire au semestre 5. Tous ces modules et projets professionnels s'inscrivent dans l'action du service SAOIP de l'Université. La formation transmet également des capacités liées au savoir-faire relationnel, à l'autonomie organisationnelle et à la mise en place des projets avec des institutions comme partenaires. Ces capacités sont mises à l'épreuve notamment à l'occasion du Festival des arts de la scène de l'Artois dont la formation est partenaire, et qui prévoit une participation importante des étudiants. La plupart des étudiants, 60 %, s'orientent sur une poursuite des études en master recherche *Arts du spectacle* ou master professionnel *Lettres, langues, arts*, d'autres poursuivent les études dans le cadre d'autres masters ou d'écoles d'arts.

L'équipe de formation, peu importante en enseignants-chercheurs titulaires (1 PR, 3 MCF, 2 ATER), accueille 20 autres enseignants (MCF, PRAG, PRCE) provenant d'autres sections de l'Université, et d'un nombre importants (19) de professionnels vacataires. Le dossier ne mentionne pas de conseil de perfectionnement en tant que tel, en dehors des réunions de UFR. L'autoévaluation a permis un meilleur accompagnement et pilotage de la licence, valorisant ultérieurement la mention.

- Points forts :
 - Les nombreux partenariats avec le monde professionnel permettant aux étudiants une implication active dans le cadre de plusieurs événements culturels de la région.
 - Une formation d'arts du spectacle généraliste mais orientée « jeune public ».
 - L'originalité et la diversité des dispositifs d'aide à la réussite.

- Points faibles :
 - Une petite équipe d'enseignants titulaires qui s'appuie sur un nombre trop important de ressources extérieures.
 - Même si l'on remarque une légère progression, le taux de mobilité à l'international, déterminé aussi du grand nombre de boursiers parmi les étudiants, reste insuffisant.

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il faudrait pouvoir renforcer l'équipe d'un nombre plus important d'enseignants titulaires spécialistes en arts du spectacle.
 - Il faudra promouvoir des initiatives qui incitent un nombre plus important d'étudiants d'*Arts du spectacle* de l'Université d'Artois à participer aux programmes d'échanges internationaux.



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences
S3LI150007723*
S3LI150007725
S3LI150007726
S3LI150007727
S3LI150007730
S3LI150007731
S3LI150007732
S3LI150007733
S3LI150007734
S3LI150007736
S3LI150007737
S3LI150007739
S3LI150007741

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président
FRANÇOIS MARGONIS
ARRAS BELLEVILLE DOUAI
LENS LIEVIN